

« Vivre chez soi »

Atelier n°1 du 10 mars



Points forts	Axes d'amélioration
<p>Volonté politique, loi 1502 prévoit l'accessibilité au logement neuf privé.</p> <p>Volonté du CD de faire évoluer les accompagnements.</p> <p>Volonté des personnes.</p> <p>Aides financières pour aménagement du logement. Aides à l'adaptation des logements à multiplier (May'autonomie, Soliha, etc.).</p> <p>Logement adapté. Logements tremplins accompagnés LOGEAC.</p> <p>Aides techniques. Domotique.</p> <p>SAVS et SAMSAH. Le SAVS m'aide pour le logement, les papiers et l'entretien. Services d'accompagnement :</p>	<p>Manque de dispositifs pendant les week-end et vacances (EDI, etc.). Absence ou peu de lieux/activités culturelles.</p> <p>Manque des lieux de vie commun comme habitat inclusif. Manque de solutions complémentaires pour maintien à domicile : solutions séquentielles, pouvoir tester. Ouvrir l'habitat spécialisé à la Cité : acculturation, croisement des regards.</p> <p>Beaucoup d'interlocuteurs différents pour obtenir des aides. Complexité AAH/PCH. Quelle administration contacter : CAF, MDA, CPAM. Méconnaissance des services et aides qui favorisent le maintien à domicile. Lourdeur des dossiers administratifs pour obtenir des aides techniques.</p> <p>Manque de logements adaptés, accessibles. Pas d'aides financières pour un logement neuf adapté. Reste à charge pour les travaux</p>

<p>personnalisation/individualisation. Compétences dans l'accompagnement des personnes.</p> <p>Associations et associations d'usagers. Associations aident à la vie sociale : transport, vie culturelle. Milieu associatif de plus en plus connu.</p> <p>La famille, les amis, les collègues.</p> <p>Inclusion pensée comme une des propositions d'une palette de réponses en fonction des besoins de la personne. Laisser émerger le désir d'autonomie de la personne. Evaluer les ressources pour anticiper le besoin d'accompagnement.</p> <p>Mobilité sur certains territoires : MobiTUL, Réso'Ap, Pégase.</p> <p>Travail en ESAT. Avoir un travail.</p> <p>Navette pour aller à l'ESAT (proposée par l'employeur).</p> <p>Plan May'ainés : 1 véhicule adapté/EPCI et pour les PH ?</p> <p>Initiative Leclerc Château-Gontier, Super U de rendre le magasin moins agressif (lumière et musique moins fortes).</p> <p>Services de santé proches et accessibles dans certains territoires.</p> <p>Logement comme levier à l'autonomie, valorisation.</p> <p>Aide PCH pour déménagement, aménagement.</p> <p>Développement des télécommunications et téléservices.</p> <p>Habitat partagé avec maîtresse de maison.</p> <p>Ateliers intergénérationnels au sein des quartiers et villages à multiplier. Multiplier les cafés des aidants.</p>	<p>d'aménagement. Logements anciens vétustes. Pas assez de logements adaptés à la location en ville. En Mayenne, pas d'appartement adapté de démonstration pour se pouvoir se projeter. Peu d'espaces verts ou jardins.</p> <p>Nécessité de sensibiliser les bailleurs sociaux à la conception et configuration des logements. Manque de coordination entre bailleurs pour attribuer les logements adaptés. Coût des aides à domicile, du matériel (budget serré). Manque connaissance sur la domotique.</p> <p>Manque de moyens de locomotion, la semaine et davantage encore le week-end. Saturation du service Mobitul à certaines heures. Coût des transports.</p> <p>Manque d'enseignement à la gestion de la vie quotidienne (droit commun/droit spécifique).</p> <p>Problème de signalétique en ville.</p> <p>Listes d'attentes SAVS et SAMSAH. Pas assez de places dans les ESMS. Manque de professionnels pouvant intervenir au domicile.</p> <p>Loi 1502 pas suffisamment appliquée.</p> <p>Vivre chez soi, mais quelles relations, avec qui ? Vivre chez soi peut être synonyme d'isolement. Difficulté de gestion du temps libre. Problème de gestion des repas : équilibre alimentaire. Insécurité liée à la vulnérabilité. Personne en situation de handicap à la maison, n'a pas accès à la culture.</p> <p>Isolement en milieu rural, manque d'attractivité, peu de commerces et d'activités alors que les ESAT sont à la campagne. Absence de services de proximité.</p> <p>Problème d'accessibilité des villages et des commerces.</p> <p>Problème accès au soin. Services médicaux, paramédicaux, médico-sociaux ne sont pas équitablement répartis sur le territoire</p> <p>Problème d'accès quand les démarches se font uniquement par internet (téléprocédures).</p>
--	--

Propositions de sujets par sous-groupe :

Groupe A

- Comment accompagner la mise en œuvre de projets innovants, expérimentaux (par exemple habitat regroupé) ?
- Comment connaître et mobiliser les ressources du territoire et activer ses droits ? (Répertoire de ce qui existe, mode d'emploi des démarches à engager, etc.)
- Comment harmoniser mobilité et inclusion ? Connaissance et développement des solutions de mobilité sur l'ensemble du territoire.
- Comment prendre conscience de mes ressources et compétences pour développer mon pouvoir d'agir vers une vie plus autonome ?

Groupe B

- Sécuriser les parcours évolutifs, assouplir les modalités d'accueil. Une personne a un besoin à un instant T qui peut évoluer donc nécessité de ne pas attendre une nouvelle orientation MDA pour répondre au besoin. (Propositions de droit universel à l'accompagnement, double orientation en s'appuyant sur l'HT, expérimentation d'un nouvel accompagnement avec garantie de revenir à la situation initiale si besoin).
- Mobilité aussi bien en milieu rural qu'urbain (accès aux services quel que soit le lieu de vie). Mutualisation des moyens PA/PH issus par exemple du plan May'ânés.

Groupe C

- Pouvoir accéder au service public des communes et des villes de proximité.
- Développer l'accompagnement de proximité.
- Moyens de transport en particulier dans le milieu rural.
- Informer sur les moyens de communication pour rompre l'isolement.
- Rendre accessible l'ensemble des logements sociaux.
- Information complète sur la domotique.

Groupe D

- Plus de souplesse dans les modes d'hébergement en fonction des parcours.
- Comment faciliter le vivre-ensemble en s'appuyant sur la pair-aidance ?
- Comment rendre l'environnement facilitant au quotidien concernant la mobilité et l'accessibilité universelle ?
- Comment sensibiliser l'ensemble des acteurs du droit commun à l'accueil et au respect du droit au logement pour tous ?

Pouvoir accéder aux services publics de la commune et de la ville de proximité

Informations sur les moyens de communication pour faciliter le stationnement

Parcs accessibles à l'ensemble des logements sociaux

Développer l'accompagnement de proximité

Pouvoir bénéficier d'une information complète sur la démocratie

Comment rendre l'environnement facilitant au quotidien concernant la mobilité et l'accessibilité: **UNIVERSELLE**

Comment prendre conscience de mes ressources (compétences) pour développer mon pouvoir d'agir (vie autonome...)

Comment connaître les besoins de territoire et activer ses droits? (Prévention de la gentrification, de l'éviction, la ségrégation...)

Comment favoriser l'inclusion et la mobilité

La mobilité en milieu urbain et suburbain

Développer les moyens de transport et en particulier en milieu rural

Comment permettre plus de souplesse dans les modes d'hébergement en fonction des parcours et des besoins identifiés par l'étayage humain existant

↳ évaluer les parcours individuels et adapter les modes d'accompagnement

↳ mutualisation des logements... adaptés pour les personnes âgées et personnes handicapées et tous genres

Comment sensibiliser l'ensemble des acteurs, de droit commun à l'accueil et au respect du droit au logement pour tous

Comment faciliter le **VIVRE ENSEMBLE** en s'appuyant sur la pair-aidance

COMMENT ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS INNOVANTS/EXPERIMENTAUX
Méthodes participatives en exemple

Priorisation des axes pour élaboration de plans d'actions en 2e séance :

- **Comment rendre l'environnement au quotidien facilitant, concernant la mobilité et l'accessibilité universelle ? Comment harmoniser inclusion et mobilité ? Développer des moyens de transport en milieu urbain et rural. Mobilité/transport (21 votes)**
- **Comment permettre plus de souplesse dans les modes d'hébergement et d'accueil, en fonction des parcours et des besoins identifiés par l'étayage humain existant ? Sécurisation des parcours évolutifs en assouplissant les modalités d'accompagnement. (13 votes)**
- **Comment sensibiliser l'ensemble des acteurs de droit commun à l'accueil et au respect du droit au logement pour tous. (10 votes)**
- **Comment favoriser le vivre ensemble en s'appuyant sur la pair-aidance ? Comment accompagner la mise en œuvre de projets innovants/expérimentaux (habitat regroupé par exemple) ? (8 votes)**
- **Comment prendre conscience de mes ressources/compétences, pour développer mon pouvoir d'agir (vie plus autonome) ? (5 votes)**
- **Pouvoir accéder aux services publics de la commune ou de la ville de proximité. (5 votes)**
- **Comment connaître/mobiliser les ressources du territoire et activer ses droits (Répertoire de ce qui existe, des démarches à effectuer, etc.) ? (4 votes)**
- **Mutualiser des moyens attribués pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap, et tout public. (2 votes)**
- **Rendre accessible l'ensemble des logements sociaux. (2 votes)**
- **Développer l'accompagnement de proximité. (2 votes)**
- **Pouvoir bénéficier d'une information complète sur la domotique. (0 vote)**
- **Informersur les moyens de communication pour casser l'isolement. (0 vote)**